

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FEVRIER 2009

Le cinq février deux mil neuf à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cenves, s'est réuni sur convocation de Monsieur GUILLAUMIN Marcel, Maire.

Etaient présents : MM. GUILLAUMIN Marcel, Mmes DENUELLE Annie, JOSEPH Nicole, DEVILLARD Claude, MM Gérard LAROCLETTE, SANTENARD Thierry, Mr Philippe JAMBON, Alain TOBIEN et Gérard MONNET

Excusé : Christian JAMBON

Secrétaire de séance : Mme Nicole JOSEPH

Informations de Mr le Maire

- Voirie : nous attendons toujours la réception des travaux
- Abribus à Vieux Château : les travaux sont terminés, l'abri bus est installé
- Gîtes : le problème de l'eau chaude solaire a été résolu, mais cela a entraîné un dysfonctionnement avec le chauffage par géothermie. La société NED doit remédier à ce problème.
- Le calendrier des Brigades vertes a été modifié, nous attendons le document final de Rhône Insertion Environnement
- Suite à la chute d'un arbre sur la route de Pruzilly, le propriétaire Mr Dussauge a été contacté pour la réparation les dégâts. Il a annoncé qu'il ferait le nécessaire.

Le compte rendu de la réunion du 13 janvier 2009 est approuvé à l'unanimité.

Plan Pluriannuel

Le document descriptif est lu par Mr Guillaumin. Le plan de départ comportait 9 opérations, 8 ont été retenues lors de la présentation à la Maison du Département. Liste des opérations :

- Acquisition et réhabilitation des bâtiments de l'hôtel-restaurant Dargaud
- Réhabilitation d'un immeuble communal comprenant 3 salles associatives
- Création d'un éco gîte de 25 places
- Mises aux normes écologiques des gîtes
- Cimetières
- Travaux de sécurisation de l'église
- Création d'une aire de jeux et d'un parcours de santé
- Assainissement non collectif : bâtiment école, salle des fêtes et bâtiment abritant la vie associative

L'échéancier établi en collaboration avec le Conseil Général nous sera rendu sous quinzaine. Il sera à valider lors du prochain conseil municipal. Ce document pourra accepter des avenants à tout moment en cas de besoin.

Une aide du FISAC à hauteur de 30% a été demandée, ainsi qu'une subvention de 50% au Département. Une subvention de 40 000 euros nous a déjà allouée au titre de la Réserve Parlementaire, par Mr le Sénateur Guy Fischer.

Amendes de police

Dans le cadre des futurs travaux subventionnés par les amendes de police, Monsieur le Maire présente les projets établis en collaboration avec la DDE. La matérialisation des emplacements de stationnement et des places réservées aux personnes handicapées a été décidée, il reste à choisir le type de modification à apporter pour limiter la vitesse excessive des voitures dans le village : soit un rétrécissement simple de la route, soit un rétrécissement avec élargissement du trottoir. Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de poursuivre le montage de cette opération telle qu'elle est proposée, en retenant l'élargissement simple, mais à condition que le sens de priorité soit instauré dans

la montée. Une autre proposition de parking vers les containers de tri de Vieux Château a été faite ; une demande d'étude sera soumise à la DDE.

Cimetière

Annie Denuelle présente les différents devis pour l'installation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir dans les cimetières. La commission cimetière se réunira pour affiner ce projet et le choix des entreprises se fera lors d'un prochain conseil. Concernant l'ossuaire, il est urgent de faire les travaux, afin de pouvoir relever les tombes abandonnées et libérer des emplacements, le cimetière de Cenves étant presque saturé. Le Conseil décide que l'ossuaire sera installé dans un seul cimetière, probablement celui de Vieux-Château. Un deuxième devis sera demandé et le conseil donne pouvoir à la commission pour finaliser cette opération.

Renouvellement du CAE

Monsieur le Maire explique que le contrat d'accompagnement à l'emploi de Mickaël da Costa arrive à échéance le 11 février. Ce contrat déjà renouvelé une fois, a fait l'objet d'une demande exceptionnelle de prolongation auprès des services de l'ANPE afin de pouvoir soutenir cet agent. Mais Mickaël da Costa nous a signalé dernièrement qu'il avait signé un autre contrat en CDI avec un nouvel employeur. La demande de renouvellement est donc sans objet. Nous informerons dans les plus brefs délais le Pôle Emploi, que nous ne donnons pas suite à notre précédente demande.

Ventes de parcelles communales

Rachat de terrain au lieu-dit la Savate

La délibération prise lors du dernier conseil a été envoyée, mais nous n'avons toujours pas de réponse du notaire.

Demande d'un particulier pour l'achat d'une parcelle aux Gonons, au lieu dit « Lachat » ou « Les Perrasses »

Mr le Maire donne lecture d'un courrier du 28 janvier de Mr Briday Noël, qui souhaite se rendre acquéreur d'une parcelle appartenant à la commune située au lieu-dit « Les Perrasses ». Le conseil municipal à 6 voix pour accepte de vendre cette parcelle. Une proposition à 1 800 euros pour une superficie d'1 hectare 20 sera faite au propriétaire.

Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le Maire présente l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement, puis d'investissement de 2001 à 2008. Il commente également l'évolution des emprunts depuis 2001 et le taux d'endettement de la commune. Ces éléments constituent les premières réflexions pour l'élaboration du budget 2009.

SYDER

Monsieur le Maire demande aux conseillers de se prononcer sur une proposition d'Extension de réseau d'une longueur de 70 m pour le raccordement de nouveaux bâtiments aux « Montgerauds », travaux pris en charge financièrement par la commune. A l'unanimité le conseil accepte la réalisation de cette extension.

Programmation 2009, projets d'électricité, améliorations : il n'y a pas de demande particulière de travaux pour l'instant. Cependant, une demande d'audit par un bureau d'étude (en lien avec le SYDER) pourrait être faite, pour la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments communaux.

Bulletin municipal

Il est donné aux conseillers qui le distribueront dans les boîtes aux lettres dès vendredi 6 février.

SPANC

C'est une opération retenue dans le plan pluriannuel, pour trois bâtiments communaux.

Suite au rendez vous pris avec une entreprise, Gérard Monnet informe le Conseil municipal d'un devis pour un montant de 52 000€ pour les fosses septiques et micro stations pour ces trois bâtiments. Un second devis sera demandé avant de prendre une décision.

Programme voirie 2009-2010

Suite à son exposé, Mr le Maire demande aux conseillers de mener une réflexion sur la stratégie à adopter et les travaux à prévoir (élargissement, entretien des ponts...) pour programmer au mieux les travaux de voirie 2009/2010 qui seront à inscrire au programme de la CCHB. Il donne également lecture du rapport définitif des dépenses de voirie 2007/2008.

Réfection du sol de la salle des fêtes

Le parquet de la salle des fêtes est en mauvais état et nécessitera un ponçage et une vitrification vers la fin du printemps.

Stagiaire au secrétariat de mairie

Suite à la demande de Julie Roger, actuellement en bac pro à la maison familiale rurale de La Clayette, Mr le Maire explique qu'il a répondu favorablement à sa demande de stage au secrétariat de mairie. Elle effectuera son stage sur 7 semaines entre les mois de mars et de mai 2009. Une deuxième session de stage de 11 semaines devra être effectuée sur l'année scolaire 2009/2010.

Retrait de la délibération n°60/08

Suite à la décision du préfet, considérant que la délibération n°60/08, concernant un recours pour un certificat d'urbanisme au lieu-dit « Les Millards », était illégale, il convient que le conseil municipal retire cette délibération. Le conseil à l'unanimité, après avoir délibéré accepte d'annuler cette délibération n°60/08.

Questions diverses :

- Point sur les CU et permis de construire : une demande de recours pour un CU refusé à la Grange du Bois (et accordé précédemment) sera adressée à la préfecture. Le second Certificat d'urbanisme refusé ne pourra lui faire l'objet d'aucun recours. Le Permis modificatif refusé sera à représenter en tenant compte des remarques formulées par la DDE.
- Demande de lot pour le loto du Sou des Ecoles : le conseil accepte d'offrir un week-end gratuit dans le gîte communal de 12 lits, selon ses disponibilités, pour constituer un lot pour le loto du Sou des écoles.
- Point sur les différents abonnements de la mairie : il est décidé de faire des économies sur les abonnements des nombreux magazines que nous recevons. Nous ne garderons plus qu'un seul magazine pour les élus.
- Publicité pour guide touristique : le conseil refuse à l'unanimité de financer une publicité de 1161 euros pour un guide touristique du beaujolais vert nature.
- Monsieur le maire donne lecture d'un rapport de l'inspection des services vétérinaires, suite à une visite dans les gîtes au cours de l'été 2008. Quelques aménagements seront à prévoir dans les cuisines pour le stockage des denrées alimentaires.
- Précisions sur la baisse des taux d'aide pour la commune : Mr Guillaumin donne lecture d'un courrier de Mr Millot (Directeur au Développement du Territoire) en réponse à une demande d'explications concernant la baisse du taux d'aide du Département pour notre commune.
- Bouche d'égout : des habitants du bourg nous ont signalé un problème concernant un regard d'égout qui déborde sans cesse, le responsable voirie passera pour voir comment résoudre le problème.
- Commission du Personnel : le maire donne le compte rendu de la réunion avec le personnel et de la commission qui s'est tenue à la suite.

Fin de la réunion à 23h50